



Ecole Élémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN
tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 13 novembre 2023

Durée : La séance débute à 17 h 15

Présents :

Représentantes de la Commune :

Madame VARINOT Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Etat néant

Représentantes des parents d'élèves :

CP : Mme PERRON Delphine Mme DI NELLO Alexia
CE1 : Mme BORDI Elise
CP/CE2 : Mme CHAMPCLAUX Cindy Mme ESCRIVA Léa
CE1/CE2 : M. REYNET Benjamin Mme BARBIER Sarah
CM1/CM2 : M. BOMAS Jonathan Mme GRICHE Audrey Mme JOUVENT Diane












Enseignants :

Mesdames MULLER, THEOTIME, PEREZ, VEDELAGO et BLAY
Messieurs PATEJ et BASTIE
Madame PAYAN pour le RASED

Absents excusés:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.
Madame le Maire.

ORDRE DU JOUR :

-  *Bilan rentrée 2023/2024 : effectifs, répartition.*
-  *Représentants des parents d'élèves 2023/2024*
-  *Règlement intérieur*
-  *E.N.T. et communication*
-  *Bilan COOP scolaire année 2022/2023*
-  *Plan de prévention du harcèlement et protocole de traitement des situations de harcèlement*
-  *Travaux école*
-  *Sécurité : exercice incendie et PPMS*
-  *Présentation du dispositif d'aide aux élèves (RASED, psychologue)*
-  *Projets et sorties en lien avec le projet d'école*
-  *Questions des parents*

1. Rentrée scolaire 2022-2023 : effectifs, répartitions.

Le Directeur présente les nouveaux visages de l'équipe enseignante : de nombreux changements depuis la rentrée des classes mais une équipe soudée et solidaire : pour le CE1 Mme PEREZ a pris ses fonctions dès la rentrée, Mme NAVINEAU complète Mme BLAY sur le CM1/CM2, Mme MARIE sur le poste de TS pour la classe de M.BASTIE et Mme THEOTIME sur la classe de CP/CE2, Mme VEDELAGO reste l'enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Pour le reste des classes, l'équipe reste la même, M.PATEJ au CP, Mme MULLER au CE1/CE2, Mme BLAY au CM1/CM2 et M.BASTIE au CM1/CM2.

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau. En comptabilisant les élèves qui ont été radiés mais qui reviendront au cours de l'année scolaire.

Moyenne de 24 élèves/classe

niveaux	nb d'élèves
CP	28
CE1	35
CE2	29
CM1	31
CM2	21
TOTAL	144

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2022-2023 est la suivante :

niveaux	nb d'élèves
CP	22
CP/CE2	22 (6+16)
CE1	24
CE1/CE2	24 (11+13)
CM1/CM2	26 (17+9))
CM1/CM2	26 (14+12)
TOTAL	144

Les APC, qui se déroulent, les lundis soirs de 16h30 à 17h30 dans les classes (mardi dans la classe de M.BASTIE/Mme MARIE), les enseignants préviendront les familles des enfants concernés par ce dispositif la semaine avant les vacances pour une période (de vacances à vacances). Le Directeur tient à rappeler qu'il n'y aura ni bus ni périscolaire pour les élèves qui restent aux APC, les parents doivent venir les chercher à 17h30.

2. Représentants des parents d'élèves 2023-2024

Présentation du nouveau comité des représentants des parents d'élèves élus le 13 octobre 2023, avec 145 votants (60.92% de participation), 10 bulletins nuls ou blancs et donc 135 suffrages exprimés pour ces 10 parents qui seront répartis avec 6 titulaires et nous allons nous organiser avec vous pour choisir les titulaires et les remplaçants (un tirage au sort est possible).

Titulaires

CP : Mme PERRON Delphine

Mme DI NELLO Alexia

CE1 : Mme BORDI Elise

CP/CE2 : Mme CHAMPCLAUX Cindy

Mme ESCRIVA Léa

CE1/CE2 : M. REYNER Benjamin

Mme BARBIER Sarah

CM1/CM2 : M. BOMAS Jonathan

Mme GRICHE Audrey

Mme JOUVENT Diane

Je remercie les parents qui se sont portés volontaires pour ces élections.

Je vous fais part d'une demande de maman d'élève, qui voudrait savoir si vous pouvez renouveler l'action des années précédentes en laissant les adresses mails des représentants afin de pouvoir communiquer avec eux. (Je n'afficherai plus la liste à l'entrée de l'école mais je l'enverrai directement sur educartable).

2. Règlement intérieur

Nous allons maintenant passer à la lecture du règlement intérieur de l'école, des articles ont été modifiés/rajoutés :

- article 30 : Plan de prévention du harcèlement.
- article 31 : protocole de traitement des situations de harcèlement

Je vous rappelle que pour le vote nous avons 6 votes enseignants, 6 votes parents, 1 vote mairie.

Procédons au vote : Qui est pour ? 13 Qui s'abstient ? 0 Qui est contre ? 0

Nous rajoutons, la présentation de la charte de la Laïcité à l'école, qui vous a été distribuée en début d'année sur la plateforme educartable.

La possibilité de recourir au vote électronique l'an prochain est acceptée mais nous étudierons les coûts de mise en place avant de nous lancer, le vote papier fonctionnant parfaitement pour l'instant.

3. ENT et communication :

Depuis l'année scolaire 2022/2023, le cahier de texte au format papier a été remplacé par le cahier de texte numérique avec l'application educartable.

La communication famille/enseignant ne se fait que sur Educartable, l'utilisation des téléphones personnels des enseignants n'est pas tolérable. Vous pouvez également contacter l'école avec le mail ecole.0830512f@ac-nice.fr .

Nous avons la chance d'avoir 100% de parents connectés cette année. Si jamais vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, n'hésitez pas à me contacter par mail ou à venir voir l'enseignant de votre enfant le matin au portail.

4. Bilan COOP scolaire 2022/2023 :

Mme BLAY est mandataire de la Coopérative scolaire depuis septembre 2022. M. PATEJ et M.BASTIE sont co-signataires. L'année 2022-2023 s'achève sur un bilan positif de + 1771.98€. Le solde du compte est d'ailleurs de + 8939.12€ au 1^{er} septembre 2023. Les produits sont le fruit des participations en début d'année, de la vente des photos scolaires et également de la vente des tickets de tombola lors de la fête de fin d'année de fin d'année. Les charges commencent dès la rentrée avec la cotisation versée à l'OCCE et l'assurance des élèves de l'école. L'an passé nous avons des charges liées comme chaque année à des activités éducatives au cours de l'année. Les comptes sont rigoureusement tenus dans le cahier de compte et grâce à un logiciel exacompta (contrôlé par l'OCCE) et chaque dépense est discuté avec l'ensemble des enseignants. Ils sont d'ailleurs à la disposition des parents si vous souhaitez les consulter.

5. Plan de prévention du harcèlement et protocole de traitement des situations de harcèlement :

L'école est dotée d'un plan de prévention de situations de harcèlement qui a été rédigé en équipe et envoyé à l'Inspection de la Circonscription de Cogolin pour validation. Il prévoit notamment les actions de prévention pour lutter contre le harcèlement et apaiser le climat scolaire en améliorant

le vivre ensemble à l'école. Il est rédigé sur une trame commune à l'ensemble des écoles de la Circonscription.

La Circonscription de Cogolin a créé son protocole de traitement des situations de harcèlement en lien avec les membres de l'équipe pHARe de la Circonscription qui peuvent être amenés à intervenir au sein des écoles pour utiliser la méthode de la préoccupation partagée auprès des élèves. En ce sens, vos enfants, en cas de suspicion d'une situation de harcèlement, peuvent être entendus par des membres de l'équipe, vous seriez avertis également et reçus par l'équipe pHARe.

Par ailleurs, nous avons effectué la journée Non Au Harcèlement du 9 novembre avec la présentation du clip vidéo gagnant du concours # NAH, des débats, des échanges dans toutes les classes ainsi que la réalisation d'une chaîne humaine NAH le vendredi 10 novembre avec les élèves.

La grille d'auto évaluation du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (que vous retrouvez à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/document/53250/download>) a été remplie par les élèves du ce2 au cm2 et les résultats nous montrent que dans l'ensemble le climat scolaire est bon avec les réponses suivantes aux différentes questions :

-71% de réponses « jamais », 21% de réponses « parfois », 6% de réponses « souvent » et 2% de réponses « très souvent ».

6. Travaux:

Le Directeur, l'équipe enseignante et les élèves de l'école remercient la Municipalité et l'ensemble des services techniques pour les travaux effectués pendant les vacances d'été afin de nous permettre de travailler et d'apprendre dans les meilleures conditions mais également pour les différentes interventions réalisées pendant la période de classe afin de répondre le plus rapidement possible à nos demandes et besoins.

Mais nous tenons à remercier aussi l'ensemble des agents et élus de la commune avec lesquels nous travaillons au quotidien à l'année, pour leur réactivité, leur écoute et leur soutien.

Durant l'été, l'intégralité des vitres de l'école ont été couvertes de films miroirs, les travaux de sécurisation de fond de cour et d'ancienne cour ont été effectués (jardinière et grillages), un brise vue a été installé sur le grillage de la cour de récréation.

7. Sécurité : exercice incendie et PPMS

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le 1er exercice d'évacuation incendie a aussi été décalé.

L'exercice du PPMS a été décalé car sur la date initialement prévue, il n'a pas pu être mis en place.

L'exercice du volet attentat/intrusion a été annulé car il était placé la semaine suivant les attentats d'Arras. Nous sommes en lien avec les services de la Gendarmerie pour trouver une autre date.

L'ensemble de ces exercices doivent se dérouler sur la période qui nous amènera à la fin d'année 2023.

Le Directeur tient à rappeler que les problèmes liés au harcèlement entre élèves, au racisme ou à la laïcité feront l'objet du plus grand suivi et nous invitons les parents à nous faire remonter les faits (s'il y en a) afin qu'ils soient traités selon la procédure mise en place par l'Education Nationale.

8. Présentation du dispositif d'aide aux élèves (RASED, psychologue)

L'équipe RASED qui s'occupe de notre école est composée de Mme Payan, enseignante spécialisée et de Mme Del Ciotto, psychologue de l'Education Nationale.

Elles interviennent en fonction des besoins que font remonter les enseignants de l'école.

Mme Payan est un appui pédagogique pour essayer de palier à des difficultés importantes d'apprentissage sans se substituer aux aménagements mis en place en classe par l'enseignant.

L'intervention se fait principalement pour les élèves du cycle 2 mais certaines fois pour des tests avec des élèves de cycle 3.

Mme Del Ciotto assure quand à elle, les bilans, le suivi des élèves et la coordinations avec les différents partenaires (orthophoniste, CMP, Hôpital de Jour...).

Ce sont toutes deux, des partenaires privilégiées de l'école que nous ne remercions jamais assez.

Nous laissons maintenant la parole à mme Payan, la maîtresse spécialisée, afin qu'elle vous explique le fonctionnement et les missions du RASED.

9. Projets et sorties en lien avec le projet d'école:

Le directeur remercie la Municipalité pour sa contribution à la réalisation des projets à venir, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets à venir et en cours :

- **Activité voile :**

Les élèves de CM2 des classes de Mme BLAY et M.BASTIE souhaiteraient renouveler la session voile, pour le mois de juin dans la mesure du possible, les conditions matérielles étant réunies à l'école de voile.

Les élèves retourneront à l'école de Voile de la Moune à Gassin comme l'an passé.

- **Activité aquatique :**

-La classe de CP de M.PATEJ ont terminé un cycle massé de natation sur 3 semaines tous les jours du lundi 9/10/23 au vendredi 10/11/2023. Le certificat d'aisance aquatique sera remis aux élèves ayant réussi le test final.

-C'est ensuite les élèves de Cp et CE1 des classes de Mme MULLER et Mme THEOTIME qui poursuivront du lundi 4/12/2023 au vendredi 22/12/2023.

-Les élèves de CE1 de la classe de Mme PEREZ iront en natation du lundi 11/03/2024 au vendredi 29/03/2023 selon les mêmes modalités.

-Enfin ce sont les élèves de cm1 des classes de Mme BLAY et M.BASTIE qui se rendront à la piscine tous les mardis du 2/04/2024 au 25/06/2024 espérant pouvoir valider le savoir nager en sécurité.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Projet pétanque :**

Les élèves des classes de CM1/CM2 de Mme Blay et M.BASTIE débiteront un cycle de pétanque en période 4 avec en ligne de mire une rencontre au collège avec les élèves de 6^{ème}. M.BASTIE tient à remercier M.GOFFOZ DTN de la Fédération Française de Pétanque pour le prêt du matériel. L'école a également investi dans des boules de pétanque et nous continuerons à le faire tant que de besoin.

- **Permis piéton :**

Tous les élèves de Ce2 tenteront de réussir à obtenir le permis piéton, nous ferons la demande auprès de la gendarmerie le plus rapidement possible. En principe, l'entraînement et l'examen se passent en période 4, de mars à avril.

- **Permis internet :**

La brigade de la Maison de Protection des Familles est intervenue ce jour, lundi 13 novembre pour présenter le permis des usages internet aux élèves de cm2. Les élèves auront un mois pour réviser et s'entraîner sur les bons gestes à adopter quand ils utilisent internet. Le test sera passé le vendredi 15 décembre 2023.

- **Les projets artistiques :**

- Un projet sur le thème « des animaux », à dominante chant choral a débuté pour les élèves des classes de GS de Mme Pertuisot et de CP de M.Patej dans le cadre de la liaison grande section CP. Nous souhaitons pouvoir le produire sur scène devant les parents en fin d'année scolaire. Le projet orchestré autour du carnaval des animaux de Saint-Saëns permettra de lier chant choral et pratiques instrumentales.

- Un projet de création d'une comédie musicale « la petite olive rêveuse » mêlant chant et expression corporelle a débuté pour les classes de CP/CE2 de Mme Théotime Julhac, de CE1 de Mme Perez et de CE1/CE2 de mme Muller.

Le fil conducteur est l'histoire d'une petite olive qui voulait faire le tour du monde mais qui est prisonnière d'un rameau d'olivier. Les autres olives lui rappellent qu'elles sont nées pour faire de l'huile d'olive mais la curieuse demande alors au soleil de lui raconter ce qu'il voit en faisant le tour de la Terre. Il accepte et la nourrit tellement de lumière et de chaleur qu'au moment des vendanges l'olive est devenue énorme. Elle finit par faire le tour du monde dans tous les salons de l'agriculture.

Des textes doivent être écrits par les élèves de cm2 de l'école.

- **Spectacles au Carré Gaumont de Sainte-Maxime :**

Des demandes ont été déposées au mois de juin dernier afin de participer à des spectacles au Carré Gaumont de Sainte-Maxime, à ce jour nous avons obtenu les spectacles suivants :

-CP/CE2 se rendront au Carré le 20 novembre 2023

-CM1/CM2 les deux classes se rendront au Carré le 22 janvier 2024

-CP se rendront au Carré le 15 février 2024

Deux comédiennes du Carré Gaumont ont fait une initiation théâtre dans les classes de cm1/cm2, le mardi 3 octobre.

Actuellement, les deux autres classes n'ont pas reçu de retour positif à leur demande.

- **Dispositif Orchestre à l'école :**

L'ensemble des élèves de CM1 a débuté un cycle d'orchestre à l'école, accompagné par 4 professeurs du conservatoire de musique Rostropovitch Landowski qui enseignent respectivement la contrebasse, le violoncelle, l'alto et le violon.

Afin de former un ensemble harmonieux notre orchestre est doté de 4 contrebasses, 7 violoncelles, 9 altos et 11 violons. Les élèves ont effectué un choix en établissant l'ordre de leur préférence pour l'instrument qui leur sera confié le 23 novembre pour deux années et chacun a obtenu satisfaction avec son premier ou son second choix.

Outre la musique et le maniement d'un instrument cet enseignement apprend aux élèves à travailler ensemble, à s'écouter et à se respecter. Ils sont entrés dans cet apprentissage avec bonheur et envie !

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

Nous comptons sur la participation des élèves aux différentes cérémonies commémoratives (11 novembre et 8 mai). Un fiche action avec le collège de Gassin a été rédigée en ce sens afin de lier nos actions. Différents chants seront appris avec les élèves et notamment l'Hymne nationale Français.

- **Liaison GS/CP :**

- des heures de concertations seront effectuées entre enseignants sur les évaluations CP et de CE1
- récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.
- mise en place de la visite des GS à l'école en fin d'année avec si les conditions le permettent, le temps du déjeuner.
- Récupération de certains rituels de maternelle (cahier de brevets, jeux de phonologie...)

- **Défis mathématiques :**

- Les élèves participeront au concours kangourou des mathématiques 2024 ou réfléchiront en classe sur les énigmes du concours koala qui se dérouleront le jeudi 14 mars 2024.
- Les élèves de classe de Cm2 participeront au rallye de l'Académie et à d'autres actions mathématiques ponctuelles. (1/4 finale des jeux mathématiques cette période).

- **Liaison CM2/6^{ème} :**

- Les élèves de CM2 poursuivent leurs défis mathématiques avec les élèves de 6^{ème} via le site Go maths et les défis mis en place avec M.PUIGREDO, professeur de mathématiques du collège de Gassin. Nous avons déjà effectué deux matchs.
- Les élèves de CM2 visiteront le collège durant la période 5 en espérant pouvoir de nouveau déjeuner avec les collégiens.

- **Projet BCD :**

La BCD est enfin de retour à l'école élémentaire depuis le 6 novembre grâce d'une part au budget mairie pour la remise au goût du jour et l'aide des parents en fin d'année dernière pour le rangement et le tri, et d'autre part grâce à l'investissement de notre responsable BCD Mme Muller qui a superbement conclu le projet et rendu la réouverture possible sur son temps personnel durant les vacances. Les élèves et les enseignants la remercient vivement car depuis la rentrée, les élèves du Cp au CM2 peuvent se rendre en BCD toutes les semaines, nous avons d'ailleurs besoin de toujours plus de parents bénévoles pour assurer la rotation et faire vivre ce lieu.

- **Classes transplantées février 2024 :**

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école et en lien avec le projet d'école en cours, les enseignants de l'école élémentaire souhaitent permettre à chaque élève de l'école d'avoir la chance de vivre l'expérience d'une classe transplantée pendant sa scolarité.

Cette année, un dossier sera déposé d'ici peu pour que les classes de CM1/CM2 de Mme Blay et M. Bastie finalisent un projet classe montagnarde la semaine du 4 au 9 février 2024. Les parents ont été réunis par classe et nous sommes en train de finaliser certaines démarches.

La convention avec le centre de « la Pousterle » a été signée et le mail de demande de budget a été envoyé à la Municipalité.

L'ensemble des élèves et des enseignants espère que le Conseil Municipal et Mme le Maire accorderons une participation financière afin de mener à bien ce projet. Cette participation Municipale permettra de réduire considérablement le coût par famille. Nous avons eu un accord de principe mais attendons le Conseil Municipal extraordinaire qui se réunit à chaque demande de classes transplantées.

10. Questions diverses :

Annnonce pour le carnaval qui se déroulera le lundi 11 mars et les costumes doivent commencer par la lettre T.

Rappel du pont de l'ascension qui aura lieu le jeudi 9 mai et vendredi 10 mai 2024.

Avant que la parole soit laissée aux différents membres du conseil, j'ai des questions de parents :

-Question sur les choix de répartition des élèves dans les classes :

La répartition des élèves dans les classes a été faite en conseil des maîtres en fin d'année 2023. En ce qui concerne les classes cette année deux cours simples et quatre cours doubles avec des niveaux hétérogènes au sein de chaque classe. Comme annoncé dans les conseils d'école des années précédentes, les groupes classes et constitutions sont amenés à changer chaque année en fonction des cohortes d'élèves.

-Un parent souhaiterait savoir s'il est possible de trouver un moyen pour que les portes des toilettes enfants aient un système de fermeture ?

Nous allons soumettre la question aux services techniques afin qu'elle soit étudiée.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h30.

Le secrétaire : *Mme BLAY*

Le président : *M. BASTIE*



Ecole Elémentaire
8, rue de l'Aire
83580 GASSIN
~~Tél : 04 94 56 10 61~~
~~Fax : 04 94 56 41 19~~